

Walter Gusmini: patients COVID ou non COVID, telle est la question

PROPOS RECUEILLIS PAR FRANCESCA SACCO

Rev Med Suisse 2020; 16: 963

L'un des principaux défis auxquels notre système de santé est aujourd'hui confronté est d'assurer la prise en charge des patients non COVID dans un contexte de crise sanitaire. Interview de Walter Gusmini, président de la Société neuchâteloise de médecine.

Il semble que les patients puissent à présent être divisés en deux catégories: les COVID et les non COVID...

Oui, et la question est de savoir comment gagner le combat simultanément sur les deux fronts. Pour cela, le discours qui a dominé dans les premiers temps de la crise doit être adapté à l'évolution de la situation. Au début, la population avait été invitée à ne pas appeler le médecin pour des problèmes de santé non urgents, l'objectif étant d'empêcher une éventuelle surcharge du système de soins. Cependant, il est important que les personnes qui doivent être soignées le soient. Un report de leur prise en charge risquerait de provoquer ultérieurement une escalade des consultations en urgence. Il y a un certain nombre de patients qui nécessitent un suivi régulier; il ne faut pas les oublier.

Y a-t-il un autre message important à faire passer?

Il me paraît essentiel de rappeler à la population qu'elle ne court aucun risque à venir consulter un médecin. Toutes les mesures sanitaires nécessaires – respect de la distance sociale de deux mètres, séparation des flux de patients COVID et non COVID, désinfection complète du matériel et des surfaces après chaque passage, hygiène des mains irréprochable, port de matériel de protection – sont prises pour éviter le risque de contamination au sein des cabinets et des services ambulatoires. Nous consultons avec des masques et, le cas échéant, nous pouvons en donner à nos patients. Il y a des messages de réassurance à véhiculer pour que les gens n'hésitent pas à appeler leur médecin en cas de symptômes liés ou non

au COVID. Les personnes souffrant par exemple de troubles cardiaques ou d'une affection chronique évolutive doivent rester en contact avec leur médecin traitant, au moins téléphoniquement. Au besoin, les visites à domicile sont envisageables, dans le respect des règles de protection bien sûr. À ce propos, il convient de souligner que le respect de ces règles est efficace. Le risque de contamination existe à partir du moment où vous les négligez en restant à moins de deux mètres de distance d'une personne infectée pendant plus de quinze minutes.

Comment envisagez-vous la suite?

Nous suivons avec intérêt le développement des tests sérologiques, parce qu'ils devraient nous permettre de déterminer qui a été infecté et quel est le taux d'immunité des personnes qui ont attrapé le virus, notamment. Par ailleurs, nous attendons en ce moment l'annonce des prochaines étapes de déconfinement. Elles vont obligatoirement comporter des implications pratiques pour les patients, qu'ils soient COVID ou non COVID. Concrètement, nous allons assister au retour au travail d'un certain nombre de personnes. Auront-elles besoin d'un certificat de bonne santé, par exemple? Cela va poser des questions qu'il s'agira d'éclaircir.

Comment avez-vous géré la crise jusqu'ici, dans le canton de Neuchâtel?

Un peu de la même façon que dans les autres cantons romands. Les cabinets médicaux neuchâtelois ont été divisés en trois catégories: les cabinets A, qui ne sont pas en mesure de recevoir de patients COVID pour des raisons structurelles; les cabinets B qui peuvent prendre en charge des patients COVID ou non COVID; enfin, les cabinets C qui accueillent exclusivement des patients contaminés par le virus. Ce sont, typiquement, des permanences médicales. La répartition s'est faite sur une base volontaire. Le service neuchâtelois de la santé publique a désigné une infirmière

spécialisée en protection et contrôle des infections (PCI) pour surveiller et valider le processus. En plus de cela, des consignes strictes ont été établies par les autorités cantonales et fédérales quant aux précautions sanitaires à prendre au sein des cabinets pour chaque catégorie d'affectation. Le service de la santé publique a ensuite dressé une cartographie grâce à laquelle il est possible de localiser très facilement les cabinets de type A, B et C sur le territoire cantonal. Dans la pratique, cela permet par exemple à un cabinet de catégorie A, comme le mien, de rediriger un patient COVID vers le cabinet de type B ou C le plus proche. Cela facilite donc la collaboration au sein du réseau de médecins de premier recours.

Êtes-vous optimiste pour la suite?

Je dirais que oui. Si l'on regarde ce qui s'est passé à l'étranger, la Suisse est un pays qui, jusqu'ici, s'en sort relativement bien. C'est probablement parce que nous disposons d'une solide structure ambulatoire, avec un réseau de médecins de premier recours particulièrement performant. En tout cas, c'est ce qui nous a permis d'absorber la hausse de la demande de consultations et d'avis médicaux sans porter atteinte aux capacités de notre système hospitalier. Malheureusement, cela n'a pas été possible dans certains pays comme l'Italie et la France. D'une certaine façon, la crise sanitaire du COVID-19 a donc servi de test pour notre système de médecine de premier recours.

DR MAURO WALTER GUSMINI

Président de la Société neuchâteloise de médecine
Rue de la Serre 7
2300 La Chaux-de-Fonds
walter.gusmini@bluewin.ch